à la mémoire de Mlles Bonnier, à Montpellier, etc.

DUMONT (Edme), sculpteur, fils du précédent, né à Paris en 1720, mort en 1775. Il étudia sous Bouchardon et devint membre de l'Académie en 1768. Ses principaux ouvrages sont : *Milon de Crotone essayant ses forces*, son morceau de réception ; un fronton représentant l'*Expérience et la Vigilance*, pour l'Hôtel des monnaies, etc.

DUMONT (Jacques-Edme), sculpteur, élève de Bajou, fils du précédent, né à Paris en 1761, mort en 1844. Il remporta le premier grand prix en 1788, pour un bas-relief représentant la *Mort de Tarquin*, et obtint trois prix aux concours nationaux de 1795. On cite particulièrement de lui les statues suivantes : *Marceau* (1804), pour le grand escalier du Luxembourg ; *Louis d'Outre-mer* (1806), pour l'église de Saint-Denis ; *Un sapeur* (1807), à l'Arc de triomphe ; *Colbert* (1808), au Corps législatif ; *Malesherbes* (1829), au Palais de Justice ; *Pichegru* (1829), à Arbois ; parmi les bas-reliefs : la *Clémence et la Valeur* (1808), à l'Arc de triomphe ; *Vulcain et l'Histoire* (1812), pour un des grands escaliers du Louvre ; la *Tragédie et la Comédie* (1823), pour la cour du Louvre. Mentionnons encore de lui un groupe en bois pour la chaire de Saint-Sulpice (1787), et les bustes des généraux *Marceau*, *Boudet*, *Causse*, *Lamoignon de Malesherbes*, etc. C'est de lui qu'est l'excellent buste en terre cuite de *Marceau* qu'on voit au musée du Louvre.

DUMONT (Jean), dit **le Romain**, peintre, né à Paris en 1700, mort dans cette ville en 1781. Pour se perfectionner dans la peinture, il se rendit en Italie à pied et sans argent, y travailla avec ardeur, revint en France, fut nommé membre de l'Académie en 1728 et reçut par la suite le titre de peintre du roi. Cet artiste jouit de son temps d'une grande réputation, que la postérité n'a point confirmée. Grand travailleur, mais sans imagination, sans qualités saillantes, il n'a laissé aucune œuvre capitale. Son dessin est correct, mais il manque de grâce et de souplesse ; son coloris a de l'énergie, mais il est dur et sans harmonie. Nous citerons parmi ses tableaux : *Hercule et Omphale*, son morceau de réception à l'Académie ; *Lynceus voulant assassiner Triptolème*, gravé par Danzel ; la *Mère savoyarde*, la *Charmante Catin*, gravés par Daullé, etc.

DUMONT (Gabriel-Martin), architecte, né à Paris vers 1720. Il alla compléter ses études en Italie, y entra en relations avec les meilleurs artistes de la péninsule, fut nommé membre correspondant des Académies de Rome, de Bologne et de Florence, et revint, vers 1755, à Paris, où il professa l'architecture. On ignore la date de sa mort ; mais il vivait encore en 1790. On lui doit plusieurs publications estimées : *Plans des trois temples de Pæstum*, d'après les dessins de Soufflot (Paris, 1764, 7 pl. in-fol.) ; *Détail des plus intéressantes parties d'architecture de la basilique de Saint-Pierre de Rome* (Paris, 1763, in-fol.) ; *Parallèle des plus belles salles de spectacle d'Italie et de France* (Paris, 1763, 54 planc.) ; *Projets détaillés de salles de spectacle particulières* (Paris, 54 pl.).

DUMONT (Pierre-Etienne-Louis), publiciste suisse, descendant d'une famille bourguignonne réfugiée à Genève pour cause de religion depuis le XVIe siècle, ami et collaborateur de Bentham, né à Genève en 1759, mort à Milan en 1829. Destiné à la carrière ecclésiastique, il entra à l'auditoire de théologie, où on le remarqua avantageusement dès ses débuts, et fut ordonné ministre en 1781. Voyant avec indignation le pays gouverné par une oligarchie étroite et tracassière, il prit parti pour les démocrates de Genève et brisa sa carrière de prédicateur, où il avait déjà recueilli les plus brillants succès. Il partit pour Saint-Pétersbourg en 1782 et fut nommé pasteur de l'Eglise française de cette ville. Bien qu'il s'y fût acquis en peu de temps une grande renommée d'orateur, il n'y séjourna que dix-huit mois, et se rendit en Angleterre pour diriger l'éducation des fils du marquis de Lansdowne. Celui-ci, reconnaissant bien vite le mérite supérieur de Dumont, le débarrassa du soin des leçons proprement dites pour lui donner la direction générale de ses enfants, et surtout pour le mettre à la tête de sa riche bibliothèque, une des plus belles de l'Angleterre. Dumont en profita pour s'instruire par des recherches utiles, dont le marquis de Lansdowne profitait quand il montait à la tribune. Il reçut en récompense de ses services un emploi dans l'administration des finances, emploi qui assurait son indépendance sans l'assujettir à aucun travail. C'est à cette époque de sa vie que Dumont se lia avec Samuel Romilly et Bentham. Quand la Révolution française éclata, il la salua avec enthousiasme comme l'aurore de la liberté. Il accourut à Paris, se lia avec Mirabeau et prit la plus grande part à la rédaction du *Courrier de Provence*. « Mis en relation avec Mirabeau, dit la *Biographie universelle*, il fit partie du petit comité au milieu duquel cet orateur élaborait ses idées et préludait à ses improvisations. On sait que personne moins que lui n'hésitait à s'emparer des idées d'autrui, pour peu qu'elles lui semblassent justes, neuves ou brillantes. Il fit beaucoup de ces emprunts à Dumont, dont il apprécia bientôt toute la valeur. On a dit, par exemple, que ce fut Dumont qui composa l'adresse au roi pour demander le renvoi des troupes. Le fait est probable. » Effrayé de la tournure que prenaient les événements, Dumont quitta la France en 1791, peu de temps avant la mort de Mirabeau. Il se retira à Genève, où il passa une année auprès de sa mère. Il fit partie de l'administration élue à l'approche de l'armée française ; mais, quand l'indépendance de sa ville natale fut anéantie, il partit pour l'Angleterre, où il devint secrétaire de Bentham, dont il corrigea les écrits et auquel il donna souvent des idées. De cette collaboration sortirent : *Traité de la législation civile et pénale* (Paris, 1802, 3 vol. in-8°) ; *Théorie des peines et des récompenses* (Londres, 1811, 2 vol. in-8°) ; *Tactique des assemblées législatives*, suivi d'un *Traité des sophismes politiques* (Genève, 1816, 2 vol. in-8°) ; *Traité des preuves judiciaires* (Paris, 1823, 2 vol. in-8°). Bentham émettait les systèmes, Dumont les rédigeait. « Ecrivain aussi lucide et bien plus élégant que Condillac, dit la *Biographie universelle*, coulant, fécond en exemples, sans pair dans l'art de disposer les principes et les preuves, les faits et les formules, les détails et les généralités, il a popularisé les idées de Bentham. »

Quand Genève eut recouvré son indépendance en 1814, Dumont y revint avec joie et fut nommé membre du conseil représentatif ; il fit partie du comité chargé de rédiger un règlement pour le conseil, et son projet fut adopté. « Nulle part, dit Sismondi, il n'existe en pratique un règlement plus sage, plus clair, plus rationnel, qui atteigne plus complétement ses buts divers. » Il fut moins heureux dans la préparation d'un code pénal. Mais c'est à lui que revient l'honneur d'avoir établi la prison modèle de Genève. Il fit un dernier voyage en Angleterre en 1828. L'année suivante, il voulut visiter la Lombardie ; mais, en revenant de Venise à Milan, il fut pris d'une somnolence, symptôme d'une paralysie du cerveau, et mourut dans cette dernière ville. Outre les ouvrages que nous avons cités comme lui appartenant en partie, Dumont composa de nombreux articles publiés dans la *Bibliothèque universelle de Genève* ; une *Description de la maison pénitentiaire*, insérée à la suite de la *Tactique*, et des *Lettres* sur le système de Bentham, qui parurent dans la *Bibliothèque britannique*. M. J.-L. Duval a extrait de ses manuscrits les *Souvenirs sur Mirabeau et sur les deux premières Assemblées législatives* (Paris, 1832, in-8°). La *Revue encyclopédique* contient une notice de Sismondi sur Dumont (t. IV, p. 258, 1829).

DUMONT (André), conventionnel montagnard, né à Oisemont (Somme) en 1764, mort en 1836. Elu par son département député à la Convention nationale, il vota la mort du roi sans appel ni sursis, et se prononça avec une grande véhémence contre les girondins. Il est connu surtout par sa mission dans les départements du Nord, en juillet 1793. Sa correspondance officielle, ses rapports sont demeurés célèbres et ont été si souvent cités comme des modèles du style révolutionnaire, que nous ne jugeons pas utile de transcrire ici les fragments qu'on rencontre partout. Dans le fait, ce sont de véritables *carmagnoles* dans le genre des grasses ménippées du *Père Duchêne*, sauf toutefois les jurons. Il appelle les prêtres des *animaux noirs*, le feu roi *Louis le Raccourci*, les nobles du *gibier de guillotine* ; il se flatte de terroriser tout par ses mesures, il met les départements du Nord *au pas*, etc. En réalité, il en a fait beaucoup moins qu'il ne l'écrivait, et lui-même a caractérisé plus tard sa conduite par ces mots bien connus : « On me demandait du sang, j'envoyais de l'encre. » Il est positif que dans ces contrées la répression fut loin d'être aussi sanglante qu'on le supposerait d'après cette correspondance frénétique ; André Dumont, comme d'autres représentants en mission, jouait un peu la fureur pour échapper au reproche de modérantisme. Il a sans doute vigoureusement poursuivi les royalistes et secondé le mouvement hébertiste contre le culte catholique ; mais il a été plus violent en paroles qu'en actions, et même un certain nombre de personnes emprisonnées par les comités locaux lui doivent leur liberté. Une chose caractéristique, c'est qu'il a laissé de bons souvenirs dans le pays. Nous pourrions citer divers témoignages à l'appui, et notamment des vers où l'humanité d'André Dumont est célébrée ; mais nous nous bornerons à renvoyer le lecteur à un ouvrage de Béranger : *Ma biographie* ; l'illustre chansonnier, élevé, comme on le sait, à Péronne, corrige dans le sens que nous indiquons la légende du terrible proconsul. Nous citerons seulement le passage suivant : « Beaucoup d'arrestations eurent lieu à grand bruit, mais un ou deux imprudents furent, à Amiens, les seules victimes sacrifiées au salut de tous. » Voyez aussi Lacretelle, *Précis historique de la Révolution*.

Rentré dans le sein de la Convention, Dumont se prononça contre Robespierre et contribua à sa chute, devint ensuite membre du comité de Sûreté générale, puis du comité de Salut public, et figura parmi les thermidoriens les plus ardents à poursuivre ceux qu'on nommait alors les terroristes. Lancé dès lors dans les voies de la réaction, il fit rapporter le décret qui instituait une fête au 31 mai, poursuivit les jacobins de ses attaques, montra le plus grand courage dans la répression de l'insurrection populaire du 12 germinal an III, provoqua la déportation de Billaud, Collot d'Herbois, Barère, etc., le tout avec de violents retours contre les royalistes et les prêtres réfractaires.

Après la session conventionnelle, il passa, par suite de la réélection des deux tiers, au conseil des Cinq-Cents et se prononça, le 15 janvier 1796, en faveur des parents des émigrés. Sorti du conseil en 1797, il fut nommé, après le 18 brumaire, sous-préfet à Abbeville, où il s'est montré excellent administrateur. Il remplit cette place jusqu'à la première Restauration. Pendant les Cent-Jours, il occupa la préfecture du Pas-de-Calais. Atteint par la loi de 1816 contre les régicides, il fut obligé de quitter la France.

On attribue à André Dumont le *Manuel des assemblées primaires et électorales de France* (Hambourg, 1797, in-12).

DUMONT (Auguste), homme politique français, né à Pont-Audemer en 1796, mort en 1864. Il se fit recevoir avocat, puis se fit inscrire au barreau de sa ville natale. Membre du parti démocratique, il suivit la ligne politique de Dupont de l'Eure, son ami, et fut nommé, dans l'Eure, représentant du peuple à l'Assemblée constituante. Il vota avec les républicains de la nuance du *National*, combattit la politique de Louis-Napoléon, ne fut pas réélu à l'Assemblée législative, continua sa profession d'avocat et vécut dans la retraite après le coup d'Etat du 2 décembre.

DUMONT (Augustin-Alexandre), statuaire français, né à Paris en 1801. Après avoir achevé ses études à Sainte-Barbe, il se livra tout entier à la sculpture. Son père lui donna les premiers et les meilleurs conseils. Puis il entra dans l'atelier de Cartellier et se fit recevoir en même temps à l'Ecole des beaux-arts, où l'attendaient les palmes académiques. A vingt ans, il obtint le second grand prix, et le premier prix deux ans plus tard. C'est avec Duret, qui partageait ce dernier succès, qu'il fit le voyage de Rome. Pendant son séjour en Italie, il envoya plusieurs morceaux en France. Le *Jeune Faune jouant de la flûte* est le premier en date. Cette figure excellente, sévèrement étudiée et tout imprégnée d'antique, fut remarquée et méritait de l'être. *Alexandre étudiant pendant la nuit*, son second envoi, est un bas-relief bien arrangé, bien rendu, mais dépourvu d'originalité, qu'on voit aujourd'hui au musée de Saint-Omer. L'*Amour tourmentant l'âme sous la forme d'un papillon* vint ensuite ; l'auteur avait à peine vingt-cinq ou vingt-six ans quand il exécuta ce groupe charmant, qui restera certainement parmi les meilleurs morceaux de la statuaire moderne. *Leucothée* et *Bacchus* et un *Buste de Pierre Guérin* appartiennent aussi à cette première époque. Revenu à Paris en 1832, M. Dumont y recueillit les fruits de la notoriété qu'il s'était acquise déjà. Le gouvernement lui confia l'exécution de la figure de la *Justice* qu'on voit à la Chambre des députés, celle de *Nicolas Poussin* qui se trouve à l'Institut, et le *Génie de la liberté* qui plane sur la colonne de Juillet. Bien lancée dans l'espace, d'une belle venue, cette *Liberté* touche du pied la colonne dans un mouvement de superbe désinvolture ; et l'on dirait qu'elle s'envole pour aller revoir, en des régions inconnues, les amis qui ne sont plus. Elle est jeune, élégante en son allure fière ; elle a le geste vif et passionné. Elle est sœur de cette belle fille qui chante la *Marseillaise* dans le sublime bas-relief de Rude. Cette œuvre remarquable accrut encore la faveur dont il jouissait dans la famille d'Orléans. Il exécuta peu après un *Louis-Philippe* et un *François Ier* pour les galeries de Versailles. Puis vinrent successivement : une *Vierge*, figure de marbre, que l'on voit à Notre-Dame-de-Lorette ; une *Sainte Cécile*, à la Madeleine ; une *Etude de jeune femme* ; un *Maréchal Bugeaud*, à Angers, travail consciencieux, mais de courte haleine. Une foule d'autres productions plus ou moins intéressantes, mais qui n'ajoutent rien à la notoriété du maître, suivirent ces divers morceaux. Nous citerons simplement le fronton du nouveau Louvre, la *Gloire et l'Immortalité*, et, dans le même édifice, deux trophées, la *Guerre* et la *Paix*. Il y a dans ces compositions le savoir profond, la haute expérience d'une longue carrière, avec le talent, encore très-vigoureux, que M. Dumont a toujours mis dans ses travaux. Il nous faut en dire autant des deux figures la *Prudence* et la *Vérité*, achevées en 1865, et qui doivent figurer dans le nouveau Palais-de-Justice.

Chevalier de la Légion d'honneur en 1836, M. Dumont entrait à l'Institut en 1838. En 1855, il était officier de la Légion d'honneur, et professeur à l'Ecole des beaux-arts en 1863. Son beau talent, on le voit, n'a pas été méconnu, et les divers gouvernements qui se sont succédé durant sa carrière ont tous rendu hommage à son éminente personnalité. M. Dumont tient encore aujourd'hui, d'une main ferme et vaillante, son ciseau fécond qui nous réserve sans doute de nouvelles preuves de sa puissante virilité.

DUMONT (Charles-Emmanuel), magistrat et archéologue français, né à Commercy en 1802. Après avoir fait ses études de droit, il est entré dans la magistrature et est devenu juge au tribunal de Saint-Mihiel. M. Dumont fait partie de la Société des antiquaires de France et de plusieurs sociétés savantes. On lui doit les ouvrages suivants : *Histoire de la ville et des seigneurs de Commercy* (1844, 3 vol. in-8°) ; *Justice criminelle des duchés de Lorraine et de Bar, du Bassigny et des Trois-Evêchés* (1848, 2 vol. in-8°) ; *Histoire des monastères de l'Etanche et de Benoîte-Vau* (1853, in-8°) ; *Histoire des fiefs et des principaux villages de la seigneurie de Commercy* (1856, 2 vol. in-8°, avec planches, cartes et plans) ; *Histoire de la ville de Saint-Mihiel* (1860-1862, 4 vol. in-8°) ; *Nobiliaire de Saint-Mihiel* (1864, 2 vol. in-8°), avec tableaux et armoiries, etc. Ces ouvrages attestent beaucoup d'érudition et sont estimés.

DUMONT (André-Hubert), célèbre géologue belge, né à Liége le 15 février 1809, mort dans la même ville le 28 février 1857. Il fut avant tout le fils de ses œuvres. Associé de bonne heure aux travaux de son père, qui occupait une place honorable dans le corps des mines, il prit sous son inspiration le goût de la science qui devait rendre son nom célèbre.

Nommé géomètre du cadastre dès l'âge de dix-huit ans, il rencontra bientôt une occasion de montrer ce qu'il serait un jour. L'Académie des sciences de Bruxelles ayant mis au concours, en 1828, la description de la constitution géologique de la province de Liége, Dumont entra résolûment en lice. Le mémoire en réponse à la question posée faisait connaître un fait considérable et que personne n'avait soupçonné, en montrant que toutes les bandes de schiste et de calcaire qui sillonnent la province, sous des inclinaisons si variées, devaient se ramener à un petit nombre d'éléments qui avaient éprouvé des bouleversements étranges et contraires aux idées admises dans la science. Le 5 mai 1830, l'Académie, en séance solennelle, décerna à l'unanimité la médaille d'or à Dumont.

Telle était la sûreté des déductions posées par le jeune savant, que les divisions qu'il a établies, il y a trente ans, ont été confirmées par tous les travaux postérieurs et lui ont mérité à Londres, le 5 février 1840, le prix de Wollaston, décerné, comme on sait, à l'auteur qui a fait le plus avancer la science.

Après s'être fait recevoir docteur ès sciences, Dumont fut appelé, à l'âge de vingt-six ans, à la chaire de minéralogie et de géologie de l'université de Liége. Un peu plus tard, le gouvernement belge le chargeait de dresser la carte géologique du pays. C'est à dater de cette époque que Dumont a commencé l'immense travail qui immortalisera sa mémoire.

Voici le relevé des cartes qu'il a laissées : *Carte géologique de la province de Liége ; Carte géologique de la Belgique et des contrées voisines, représentant les terrains qui se trouvent au-dessous du limon hesbayen et du sable campinien ; Carte géologique de la Belgique à la réduction de* 1/160000 ; *Carte géologique de Spa, Theux et Pepinster ; Carte géologique de la Belgique en* 250 *feuilles ; Carte géologique de l'Europe*.

Cette dernière fut envoyée manuscrite à l'Exposition universelle de Paris, en 1855, ainsi que la *Carte géologique du sous-sol de la Belgique*, et, le 15 novembre, il obtint la grande médaille d'honneur.

Ces cartes, supérieures comme précision, comme sûreté et comme vérité à tout ce qui existait antérieurement, sont appelées à rendre des services considérables « à l'industrie charbonnière, en indiquant les limites exactes des bassins houillers, aussi bien dans les parties où elles sont cachées sous les dépôts superficiels que là où elles sont découvertes ; hors de ces limites, les explorations pour trouver de la houille seraient inutiles.

» La recherche des filons de zinc, de plomb, de fer, ne pourra se poursuivre que dans une certaine direction rendue facile par la délimitation exacte des diverses bandes quartzo-schisteuses et calcaires du terrain anthracifère. En consultant la carte géologique, l'ingénieur et l'entrepreneur de travaux publics connaîtront la nature, la cohésion et la dureté des terrains à entamer pour la construction d'un ouvrage d'art quelconque ; l'entrepreneur de puits artésiens saura quels sont les points où il peut obtenir de l'eau jaillissante ; l'architecte pourra trouver des matériaux de construction, des pierres à chaux, etc. Enfin, le pays y trouvera l'amélioration de son sol cultivable par l'emploi bien entendu des amendements, et, comme corollaire, l'augmentation de ses richesses territoriales. » (*Revue universelle des mines*, t. XV.)

Dumont a publié, tant dans les *Bulletins de l'Académie de Bruxelles* que dans les *Annales de la Société géologique de France*, de nombreux mémoires, tous empreints de ce puissant génie d'observation, de cette étonnante perspicacité qui le distinguèrent.

Dans les terrains primaires qui se rencontrent surtout dans la Belgique méridionale, comme dans les terrains tertiaires des provinces flamandes, il a réussi à retrouver les divers éléments qui les composent, à établir l'ordre de succession chronologique, à assigner l'époque de l'apparition des montagnes, à suivre même les traces des alternatives des soulèvements et des abaissements lents du sol, qui ont tantôt refoulé, tantôt ramené les mers, et changé la configuration des côtes. Enfin il a constaté le mode et l'époque de

formation des divers gîtes métallifères du pays.

Son Mémoire le plus important est celui qu'il publia, en 1848, *Sur le terrain ardennais et rhénan*. « Jusque-là la paléontologie était restée impuissante, malgré les travaux de MM. Murchison, Sedgwick, Roemer, d'Archiac et de Verneuil, pour établir une division dans l'immense massif quartzo-schisteux des Ardennes et du Rhin ; on avait toujours confondu la partie supérieure de ce terrain avec les dernières assises du terrain anthracifère. Par la méthode géométrique, qu'il savait si bien appliquer et qui lui avait si bien réussi pour débrouiller le terrain anthracifère, Dumont parvint à doter la science du terrain rhénan. Cette nouvelle et remarquable étude, digne du Mémoire de 1830, fut appelée à partager, avec les travaux de MM. de Koninck et Van Beneden, le grand prix quinquennal des sciences naturelles pour la période 1847-1851. Ce travail est resté jusqu'à ce jour le dernier mot de la science et n'a encore été contredit que dans quelques-uns de ses détails. » (*Revue universelle des mines*, t. XV.)

Penseur élevé, observateur patient et pénétrant, orateur remarquable, Dumont mourut à l'âge de quarante-huit ans, épuisé par des travaux considérables et par de longs voyages, pendant lesquels il s'était mis en relation avec les savants les plus illustres de l'époque. La Belgique lui rendit les honneurs qu'on n'accorde qu'aux grands citoyens. Sa statue en bronze, due au ciseau d'Eugène Simonis, s'élève sur la place de l'Université de Liége.

DUMONT (Auguste), publiciste, né à Paris en 1816. Il obtint le diplôme de licencié en droit et entra dans le journalisme vers 1836. M. Dumont a pris part, sous le règne de Louis-Philippe, à la fondation du *Propagateur*, de l'*Estafette*, de l'*Echo du commerce* ; en 1848, à la fondation de la *République*, et, sous l'Empire, à celle du *Courrier de Paris*, de l'*Opinion nationale* (1859), du *Messager de Paris*, etc. Il est actuellement (1867) administrateur du *Figaro*. M. Dumont professe les idées libérales et a subi plusieurs condamnations pour délit de presse. Il est gendre de l'imprimeur Boulé.

DUMONT (François-Marcellin-Aristide), ingénieur français, né à Crest (Drôme) en 1819. Elève de l'Ecole polytechnique, il entra, en 1838, à l'Ecole des ponts et chaussées et devint ingénieur en chef de deuxième classe. Il a publié plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous citerons : *Essai sur l'encaissement et la canalisation du Rhône* (1842, in-8°) ; *De l'organisation légale des cours d'eau* (1845, in-8°), en collaboration avec M. Adrien Dumont ; *Des travaux publics dans leurs rapports avec l'agriculture* (1847, in-8°) ; la *Réforme administrative et les télégraphes électriques* (Paris, 1849, in-12) ; *Mémoire sur le projet du canal d'irrigation du Midi pour l'irrigation des plaines de la Provence et du Languedoc* (1857, in-8°) ; la *Paix* (1859, in-8°) ; les *Eaux de Lyon et de Paris* (1862, in-4°), avec planches et atlas ; *Paris port de mer* (1863, in-4°) ; *Pratique des distributions d'eau* (1863, in-4°), etc., et divers Mémoires sur des questions d'intérêt local. On lui doit, en outre, de remarquables articles sur des questions d'économie sociale et de statistique, qui ont été insérés dans le journal la *Presse*. Les écrits de ce savant ingénieur sont remarquables par une grande largeur de vues et par une vive compréhension des besoins de la civilisation moderne. — Son frère, Louis-Victor-Adrien DUMONT, né à Crest en 1810, mort à Saint-Cloud en 1869, a suivi la carrière de la magistrature. Après avoir été substitut de 1839 à 1842, il devint avocat à la cour de cassation (1845-1847), puis remplit, en 1848, les fonctions de procureur de la république à Die. Il a publié, entre autres écrits : les *Principes de 1789* (1861, in-8°).

DUMONT (Félix), compositeur de musique, né à Paris en 1832. Il est fils de Mme Mélanie Dumont, à qui l'on doit quelques pièces de théâtre. Admis à quatorze ans au Conservatoire, il composait deux ans plus tard, en 1848, un *Hymne à la paix*, qui fut exécuté aux Champs-Elysées. En sortant du Conservatoire, le jeune compositeur s'adonna au professorat. En 1867, il a fait exécuter au palais de l'Exposition, au Champ-de-Mars, une *Marche triomphale* à grand orchestre, qui fut bien accueillie du public ; mais il a donné surtout la mesure de sa science musicale dans un ouvrage intitulé : l'*Ecole du piano* (1868, 8 vol. in-4°), qui a eu de nombreuses éditions et qui a été approuvé par les principaux conservatoires de l'Europe. L'Institut royal de Florence l'a admis, en 1867, au nombre de ses membres.

DUMONT (Georges-Marie BUTEL), jurisconsulte français. V. BUTEL-DUMONT.

DUMONT (Jacques-Bonaventure-Thierry, comte DE GAGES), général français. V. GAGES.

DUMONT DE COURSET (Georges-Louis-Marie, baron), agronome français, né au château de Courset, près de Boulogne, en 1746, mort en 1824. Il se démit de son grade de capitaine de cavalerie pour se livrer à son goût pour la botanique et l'agronomie, introduisit dans ses terres la culture d'une grande quantité de plantes, visita l'Angleterre pour y étudier les meilleurs systèmes agricoles, publia à son retour ses vues sur les améliorations qu'il lui paraissait utile d'apporter pour l'exploitation du sol et devint membre correspondant de l'Institut. Ses principaux ouvrages sont : *Mémoire sur l'agriculture du Boulonnais et des cantons maritimes voisins* (Boulogne, 1784, in-4°) ; la *Météorologie des cultivateurs* (1798) ; le *Botaniste cultivateur* ou *Description, culture et usage de la plus grande partie des plantes étrangères naturalisées et indigènes cultivées en France et en Angleterre* (Paris, 1798-1805, 5 vol. in-8°), ouvrage fort estimé, où l'on trouve la description de 8,700 plantes, et dont une seconde édition a paru en 1811, en 6 vol. in-8°.

DUMONT DE SAINTE-CROIX (Jean-Charles-Nicolas), jurisconsulte français, né à Oisemont (Picardie) en 1730, mort en 1788. Il remplit les fonctions de conseiller du roi et de juge royal du pays de Vimeux. Nous citerons parmi ses écrits : *Nouveau style criminel* (1778, in-4°) ; *Plan de législation criminelle* (1784) ; *Nouveau style civil et universel de toutes les cours et juridictions du royaume* (1787, 5 vol. in-12).

DUMONT DE SAINTE-CROIX (Charles-Henri-Frédéric), jurisconsulte, écrivain et naturaliste français, né à Oisemont (Picardie) en 1758, mort en 1830. Il avait été avocat à la cour royale de Paris, chef de division au ministère de la justice et directeur de l'envoi des lois, lorsqu'il fut incarcéré, en 1793, pour avoir fait afficher un placard dans lequel il prenait la défense du général Custine. Rendu à la liberté après la chute de Robespierre, il s'adonna à la composition de plusieurs ouvrages utiles. Ses principaux écrits sont, outre les *Mémoires d'un détenu, suivis de mélanges de littérature et d'histoire naturelle* (1795, in-8°), livre composé pendant sa détention : *Dictionnaire forestier* (Paris, 1802, 2 vol. in-8°) ; *Nouveau style* ou *Manuel des huissiers* (Paris, 1808) ; *Code des contributions directes* (1811, 2 vol. in-8°) ; *Histoire naturelle des martinets* (1824, in-8°) ; *Manuel complet des maires et adjoints* (1830, 9e édit.).

DUMONT-D'URVILLE (Jules-Sébastien-César), illustre navigateur français, né à Condé-sur-Noireau (Calvados) le 23 mai 1790, mort dans l'affreuse catastrophe du chemin de fer de Paris à Versailles, rive gauche, le 8 mai 1842. Il perdit, à l'âge de sept ans, son père, magistrat distingué, et commença ses études avec son oncle, l'abbé Croisilles ; il les termina au collége de Bayeux et au collége de Caen et s'adonna à la botanique, en même temps qu'il apprit l'hébreu, l'anglais et l'allemand. Refusé, en 1807, à l'examen d'admission pour l'Ecole polytechnique, il entra dans la marine comme novice. L'année suivante, il devint aspirant de deuxième classe et, en 1810, aspirant de première classe, à la suite de brillants examens qui firent présager en lui un officier d'avenir.

En 1814, il fut promu au grade d'enseigne et s'embarqua en cette qualité à bord de divers bâtiments. En 1819, il fut choisi par Gaultier-Duparc, commandant de la gabare la *Chevrette*, pour coopérer à ses deux campagnes hydrographiques de l'Archipel et de la mer Noire. C'est dans le cours de la dernière de ces deux campagnes que Dumont-d'Urville signala à l'attention de l'ambassadeur français à Constantinople la fameuse *Vénus de Milo*, qu'un paysan grec venait de découvrir en bêchant la terre. La *Vénus de Milo* fut acquise par le gouvernement français pour le musée des Antiques, et Dumont-d'Urville reçut en récompense la croix de chevalier de Saint-Louis et le grade de lieutenant de vaisseau. L'hydrographie de la mer Noire achevée, il s'occupa à son retour de la publication des trois ouvrages suivants, dont il avait recueilli les matériaux pendant les stations des navires : *Enumeratio plantarum quas in insulis Archipelagi aut littoribus Ponti-Euxini inveni* (1822, in-8°) ; *Notice sur les galeries souterraines de l'île de Mélos* (1825, in-8°) ; *Mémoire géologique de l'île de Santorin*.

Ces travaux firent connaître Dumont-d'Urville et lui valurent le commandement en second de la frégate la *Coquille*, choisie pour une expédition scientifique de circumnavigation et mise sous les ordres du capitaine Duperrey, le même qui avait déjà fait le voyage de l'*Uranie*, sous les ordres de Freycinet. La *Coquille* partit de Toulon le 11 août 1822. Dans l'espace de trente-deux mois, l'expédition coupa sept fois l'équateur et parcourut 25,000 lieues sans avoir perdu un seul homme ni éprouvé d'avaries majeures. Ce voyage fut marqué par quelques découvertes géographiques, notamment par la reconnaissance de plusieurs îles nouvelles, qui reçurent le nom d'îles Clermont-Tonnerre, Lostanges, Duperrey, Dumont-d'Urville, etc. En outre, Dumont-d'Urville rapporta de cette expédition environ 11,000 espèces nouvelles d'insectes, dont 300 inconnues, et 3,000 espèces de plantes, dont 400 nouvelles ; avec cet herbier précieux, il composa au retour sa *Flore des Malouines*, en latin. Le 24 avril 1825, la *Coquille* rentrait au port. Le 3 novembre de la même année, Dumont-d'Urville était nommé capitaine de frégate ; il reçut, presque immédiatement après, le commandement d'une nouvelle expédition dont le double but était de reconnaître et d'explorer avec soin et en détail les divers points de la Polynésie, et en même temps de rechercher les traces de l'infortuné La Pérouse et de ses compagnons. En mémoire du bâtiment que montait La Pérouse, la *Coquille* changea de nom et prit celui de l'*Astrolabe*.

Dumont-d'Urville appareilla de Toulon le 25 avril 1826. Dans ce second voyage, il doubla le cap de Bonne-Espérance, passa entre les îles Amsterdam et Saint-Paul, poussé par une tempête, traversa le détroit de Bass, releva avec soin les côtes de la Nouvelle-Zélande, alla aux archipels Tonga et Viti et détermina la position de cent vingt petites îles, dont plusieurs étaient complétement inconnues jusque-là ; puis, reliant ses opérations avec celles de d'Entrecasteaux, il prit connaissance des îles les plus méridionales des Nouvelles-Hébrides ; confirma l'existence et fit l'hydrographie du groupe Loyalty, que venaient de découvrir les Anglais et que la France a réuni récemment à la Nouvelle-Calédonie ; longea la partie sud de la Nouvelle-Bretagne, que Dampier n'avait vue que de très-loin ; reconnut 350 lieues des côtes septentrionales de la Nouvelle-Guinée, depuis le détroit de Dampier jusqu'à la baie Geelwinck ; relâcha à Amboine, se dirigea de là vers la terre de Van-Diémen et vint mouiller dans le canal d'Entrecasteaux, sous les murs d'Hobart-Town, sans avoir rien découvert qui pût le mettre sur les traces de La Pérouse.

Mais, à Hobart-Town, Dumont-d'Urville apprit que, plus heureux que lui, le capitaine anglais Peter Dillon avait trouvé à l'île Vanikoro des vestiges trop manifestes du sort de cet illustre et malheureux navigateur. Il se dirigea aussitôt sur cette île, où il vit, en effet, les carcasses de l'*Astrolabe* et de la *Boussole* sur des bancs de coraux. Les renseignements qu'il put tirer des naturels ajoutaient peu de chose à ceux qu'avait donnés Dillon, qui l'avait précédé d'une année seulement. Il recueillit une foule de débris, qui avaient échappé aux recherches du capitaine anglais, débris qui furent déposés plus tard au musée naval de Paris ; puis il communiqua à ses compagnons de voyage le projet qu'il avait formé depuis longtemps d'élever sur le lieu même un mausolée à la mémoire de La Pérouse. Cette ouverture fut accueillie avec enthousiasme, et chacun voulut concourir à l'érection du monument. Comme il était impossible de l'élever à Païou, sur le lieu même de la catastrophe, on choisit comme emplacement une touffe de mangliers située sur le récif qui ceignait en partie le mouillage de Manevai. La forme adoptée pour le tombeau fut celle d'un prisme quadrangulaire de dix pieds d'arête, surmonté d'une pyramide quadrangulaire de même dimension. Des plateaux de corail, contenus entre des pieux solides fichés en terre, formèrent le massif du monument, et le faîte fut recouvert d'un petit chapiteau de planches achetées à la Nouvelle-Zélande. Pour mettre le pieux édifice à l'abri de la cupidité des naturels, on eut soin de n'y employer ni clous ni ferrures. Une fois commencé, le mausolée marcha vite, malgré les travaux du bord, et malgré la fièvre qui sévissait dans l'équipage et menaçait de rendre ce lieu aussi fatal au nouvel *Astrolabe* qu'il l'avait été à l'ancien. Le 14 mars, le mausolée fut terminé ; l'inauguration en eut lieu le jour même en présence d'une portion de l'équipage descendue sur le récif. Un détachement armé salua le cénotaphe d'une triple salve de mousqueterie, à laquelle répondit le canon de la corvette. Cette cérémonie s'accomplit au milieu d'un silence et d'un recueillement profonds. Ce devoir une fois rempli, Dumont-d'Urville se hâta de remettre à la voile. Le retour de l'*Astrolabe* fut pénible, la majeure partie de l'état-major et de l'équipage ayant été atteint par les fièvres de l'Archipel. On reconnut encore, chemin faisant, plusieurs des Carolines et quelques passages peu connus des Célèbes. Enfin l'*Astrolabe* revint en Europe par Batavia, l'île de France et le Cap, et, le 25 mars 1829, trente-cinq mois, jour pour jour, après son départ, il jetait l'ancre dans le port de Marseille, rapportant 65 cartes et plans, ainsi que plusieurs milliers de planches anatomiques et de dessins, plus de 10,000 espèces d'animaux, près de 7,000 espèces de plantes et d'innombrables échantillons de minéralogie. On voit quels furent les importants résultats de cette expédition, accomplie au prix des plus grandes fatigues et des plus grands dangers. « Cette aventureuse campagne, dit Dumont-d'Urville dans ses *Mémoires inédits*, a surpassé toutes celles qui avaient eu lieu jusqu'alors par la fréquence et l'immensité des périls qu'elle a courus, comme par le nombre et l'étendue des résultats obtenus en tous genres. Une volonté de fer ne m'a jamais permis de reculer devant aucun obstacle. Le parti une fois pris de périr ou de réussir m'avait mis à l'abri de toute hésitation, de toute incertitude. Vingt fois j'ai vu l'*Astrolabe* sur le point de se perdre, sans que je pusse conserver au fond de l'âme aucun espoir de salut. Mille fois j'ai compromis l'existence de mes compagnons de voyage pour remplir l'objet de mes instructions. » La publication de ce mémorable voyage fut entreprise aux frais de l'Etat, et Dumont-d'Urville fut nommé capitaine de vaisseau le 8 août 1829.

En janvier 1830, il posa sa candidature à l'Académie des sciences ; mais un candidat protégé par le ministère Polignac lui fut préféré. Dumont-d'Urville ne le pardonna point à la Restauration expirante. Aussi le vit-on, dès le début de la révolution de 1830, se mettre à la disposition du gouvernement provisoire, qui le chargea de conduire en Angleterre Charles X et sa famille. Rapprochement singulier, c'était Dumont-d'Urville qui, en 1814, avait ramené la famille d'Orléans de Sicile en France. Au retour de sa mission, qu'il accomplit avec la plus louable convenance, Dumont-d'Urville s'occupa de la publication du voyage de l'*Astrolabe*.

Quelques années après, le hardi navigateur soumit à Louis-Philippe le projet d'un troisième voyage, destiné à compléter les études ethnographiques auxquelles il se livrait depuis longtemps. Il s'agissait, cette fois, de pousser une pointe vers les mers australes, de franchir le 74e parallèle, point extrême des connaissances géographiques de ce côté, et de s'avancer jusqu'au pôle même. A la Chambre, à l'Académie des sciences, dans la presse, ce projet fut unanimement déclaré d'une réalisation impossible. Mais rien ne put ébranler la conviction de Dumont-d'Urville, que le gouvernement soutenait d'ailleurs de ses sympathies et de son appui. L'*Astrolabe* et sa conserve la *Zélée*, celle-ci commandée par Jacquinot, l'ancien second de Dumont-d'Urville dans son précédent voyage, appareillèrent de Toulon le 7 septembre 1837. Trois mois plus tard, ils atteignirent le détroit de Magellan pour le parcourir depuis le cap des Vierges jusqu'au port Galland, puis ils se dirigèrent vers les régions australes. Le 15 janvier 1838, on fut en vue des premières montagnes de glace, par le 58e parallèle. Sept jours plus tard, le 22 janvier, par 64° de latitude et 30° de longitude ouest, on fut arrêté par une banquise à perte de vue et infranchissable. Les corvettes les longèrent sur une étendue de 240 milles, et, ramenées du 64e parallèle au 61e, près des îles Orkneys, elles furent bloquées par les glaces, pour avoir tenté de s'y frayer un passage. Après cinq jours passés dans cette dangereuse situation, un violent coup de vent du sud fit craquer la banquise, et les hardis navigateurs, s'aidant de scies, de pinces et de haches, parvinrent enfin à s'ouvrir un passage et à sortir de cette position critique. L'*Astrolabe* et la *Zélée* longèrent encore la banquise sur une étendue de 300 milles de l'ouest à l'est, sans trouver le moindre indice de passage. Le 15 février, par 62° de latitude, Dumont-d'Urville, voyant la banquise reprendre la direction du nord vers les îles Sandwich, revint à l'ouest, fit l'hydrographie des îles Orkneys et de la partie est des îles Shetland, puis, faisant une pointe sur le sud, il reconnut, entre le 62e et le 63e parallèle, sur un espace de 120 milles, plusieurs terres non encore découvertes, et donna aux deux principales les noms de Louis-Philippe et de Joinville. Eloigné de ces parages par de graves avaries et par le scorbut, qui sévissait sur les équipages de l'*Astrolabe* et de la *Zélée*, il alla mouiller à Talcahuano, au Chili. Après quelques semaines de repos, Dumont-d'Urville repartit pour l'Océanie, où il visita successivement les Marquises, Taïti, les archipels Hamoa et Viti, Vanikoro, les îles Salomon, les Carolines, la Nouvelle-Guinée, l'Australie, les îles de la Sonde, Bornéo, dont il fit le tour, et alla relâcher à Hobart-Town, dans le canal d'Entrecasteaux.

Le 1er janvier 1840, alors qu'on eût pu croire l'expédition terminée, Dumont-d'Urville quitta son mouillage pour retourner vers le pôle sud ; il restait encore un vaste espace qui n'avait pas été exploré entre le 120e et le 170e degré de longitude orientale. Dumont-d'Urville voulut constater sous quel parallèle il rencontrerait les glaces solides, et tâcher de découvrir le pôle magnétique. Le 16 janvier, la vigie signala la première glace : ce n'était qu'un glaçon de petite dimension ; mais, quelques heures après, d'autres glaces se montrèrent à l'horizon au nombre de cinq ou six. On n'était alors qu'au 60e degré de latitude. Le 18, par le 66e, divers indices annoncèrent le voisinage d'une côte ; le 21, enfin, on découvrit sous le cercle polaire, non loin du pôle magnétique, par 138° de longitude, une immense terre qui s'étendait à perte de vue au sud-est et au nord-ouest. Elle était entièrement couverte de neige, et elle pouvait avoir une hauteur de 1,000 à 1,200 mètres. Nulle part elle ne présentait de sommet saillant ; nulle part non plus on ne découvrait aucune tache indiquant le sol, et « l'on eût pu croire, ajoute Dumont-d'Urville, que nous étions arrivés devant une banquise, si nous eussions pu admettre que jamais les banquises pussent atteindre une hauteur aussi prodigieuse. Avec nos lunettes nous interrogions à chaque instant du regard cette terre mystérieuse, dont l'existence ne paraissait plus contestable. » Un officier de l'*Astrolabe*, nommé Duroch, s'embarqua avec six hommes dans un canot et alla toucher la terre ; il y déploya le drapeau tricolore et en prit possession au nom de la France. Dumont-d'Urville donna à cette terre le nom d'Adélie, du nom de sa femme, puis, ayant découvert, un peu plus au nord, une côte de glace, il la nomma Clarie, du nom de la femme du commandant Jacquinot. Le 17 février, l'*Astrolabe* et la *Zélée* étaient de retour à Hobart-Town ; peu après, l'expédition remettait à la voile pour s'en retourner en France. En chemin, Dumont-d'Urville reconnut les